

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **ICC Ingénieurs conseils en construction en liquidation, Arbaz***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 25.10.2006*
4. *Echéance de préavis des créances: **27.12.2006***
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
ICC Ingénieurs conseils en construction en liquidation, c/o
Pierre-André Longchamp, route de Rolle 86, 1162 Saint-Prex
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.*

Roland Rochat, Notaire
1002 Lausanne

(03651356)